

BCV FUND (LUX)

Fonds commun de placement de droit luxembourgeois à compartiments multiples Regroupement de compartiments et modifications du prospectus

1. Regroupement du compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR) dans le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF) (ci-après : le regroupement)

Le promoteur du fonds a décidé de regrouper le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR) (ci-après : le compartiment repris) dans le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF) (ci-après : le compartiment repreneur) avec effet au 1^{er} janvier 2020. Les deux compartiments ont des stratégies de placement similaires et leur regroupement se justifie d'un point de vue économique et pour la rationalisation de leur gestion et de leur administration.

2. Modalités du regroupement

Les actifs du compartiment repris seront apportés en nature dans le compartiment repreneur dont le portefeuille n'aura pas besoin d'être rééquilibré. Le regroupement n'aura pas d'impact spécifique sur la politique de placement du compartiment repreneur et sa tarification, ni d'incidence sur les droits des porteurs de parts des compartiments regroupés.

Les souscriptions de parts dans le compartiment repris seront suspendues à partir de la valeur nette d'inventaire du mardi 19 novembre 2019. Les demandes de rachat et de conversion de parts du compartiment repris seront acceptées sans frais entre le 19 novembre et le 20 décembre 2019 (heure-limite : 14h00) auprès de European Fund Administration (EFA) en tant qu'agent de transfert et teneur de registre du fonds.

Les porteurs de parts du compartiment repreneur peuvent demander leur rachat aux conditions usuelles du fonds. Les demandes seront acceptées sans frais si elles interviennent avant le vendredi 6 décembre à 14h00.

Les porteurs de parts du compartiment repris recevront en échange des parts correspondantes du compartiment repreneur. Le rapport d'échange sera en conséquence de 1:1, sans création de fractions ou d'arrondis de parts. Les critères adoptés pour la valorisation des actifs et le calcul du rapport d'échange seront validés par la société d'audit (KPMG Luxembourg).

Une fois que le compartiment repreneur aura émis les nouvelles parts destinées aux porteurs du compartiment repris, ce dernier cessera d'exister et toutes les parts émises par ce dernier seront annulées après leur échange contre des parts du compartiment repreneur. Les inscriptions dans les dépôts respectifs des porteurs de parts seront adaptées après le regroupement. Tous les frais liés à ce dernier seront pris en charge par la société de gestion, GERIFONDS (Luxembourg) SA.

L'absorption du compartiment repris sera réalisée sur base des valeurs nettes d'inventaire de clôture annuelle du mardi 31 décembre 2019. La date d'effet du regroupement sera le 1^{er} janvier 2020. Les premières valeurs nettes d'inventaire après regroupement seront datées du vendredi 3 janvier 2020.

3. Modification de la dénomination du compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)

La dénomination du compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF) sera modifiée en BCV DYNAGEST World Expoequity REP (nouvelle dénomination).

4. Changement de dénomination et création de nouvelles classes de parts dans le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (nouvelle dénomination)

La dénomination de la classe de parts A sera modifiée en A (CHF) et les classes de parts suivantes seront créées aux mêmes conditions que celles existantes pour les autres compartiments du fonds :

- A (EUR)
- B (EUR) et B (CHF)
- C (EUR) et C (CHF)
- D (EUR) et D (CHF)
- Z (EUR) et Z (CHF)

Après le regroupement, le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (nouvelle dénomination) disposera des classes de parts suivantes :

Classe de parts A (CHF)	Classe de parts A (EUR)
Classe de parts B (CHF)	Classe de parts B (EUR)
Classe de parts C (CHF)	Classe de parts C (EUR)
Classe de parts D (CHF)	Classe de parts D (EUR)
Classe de parts Z (CHF)	Classe de parts Z (EUR)

Pour les classes de parts en euro (EUR), une couverture du risque de change sera mise en place par rapport à la devise de référence du compartiment qui est le franc suisse (CHF), au moyen d'instruments financiers dérivés, tels que des changes à terme.

5. Situation avant et après le regroupement du compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR) dans le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity (nouvelle dénomination)

Dénomination du compartiment	Devise de référence du compartiment	Dénomination de la classe de parts
<i>Situation avant le regroupement</i>		
BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR)	EUR	A
BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)	CHF	A
<i>Situation après le regroupement</i>		
BCV DYNAGEST World Expoequity REP	CHF	A (CHF)
		A (EUR)

6. Compartiment BCV Liquid Alternative Beta

Le prospectus du fonds est modifié afin d'autoriser le compartiment BCV Liquid Alternative Beta à utiliser des Total Return Swaps (TRS) sur commodities. De ce fait, le tableau reprenant les actifs sous gestion pouvant faire l'objet de TRS sera complété par l'ajout de *Commodities* :

Actifs sous gestion pouvant faire l'objet de TRS	Type d'actifs	Proportion maximale	Proportion attendue
BCV Liquid Alternative Beta	Dette / Crédit / <i>Commodities</i>	100%	100%

Les détails du regroupement des compartiments et des modifications du fonds, les nouveaux prospectus et règlement de gestion de janvier 2020, les informations clés pour l'investisseur (KIIDs) ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant du fonds en Suisse.

Représentant du fonds en Suisse:

GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne

Service de paiement en Suisse:

Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, 1003 Lausanne